Agence Régionale de Santé Occitanie

QUESTIONS DE **SANTÉ**
L'ARS EN ACTION
DANS LE **LOT**

2013-2017

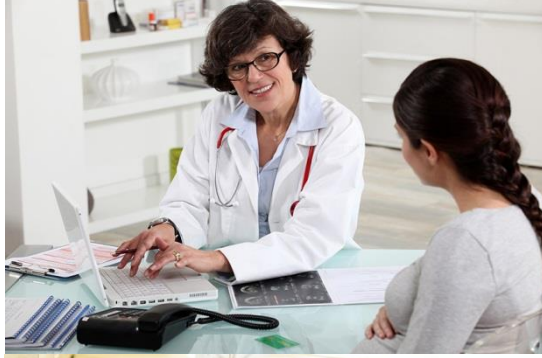

Relier les territoires,
les équipes, les projets,
au service de la santé
des Lotois

Novembre 2017

L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ À VOS CÔTÉS DANS LE LOT

L'Agence régionale de santé Occitanie est un établissement public administratif au service de la santé des 5,7 millions d'habitants de notre grande région, dont plus de 173 000 Lotois.

L'action de l'ARS porte sur l'ensemble des domaines de la santé : la prévention et la promotion de la santé, la veille et la sécurité sanitaire, la santé environnementale, l'organisation de l'offre de soins de premier recours et dans les établissements de santé, l'accompagnement dans les structures médico-sociales.

Notre mission de service public est au cœur des préoccupations quotidiennes des Français : la santé est une priorité pour chacun de nos concitoyens. Nos équipes sont mobilisées pour garantir l'accès aux soins partout et pour tous.

Nos services agissent en concertation avec l'ensemble des acteurs du monde de la santé dans chaque territoire de la grande région Occitanie.

Ce document a vocation à illustrer les nombreuses actions qui ont pu être mises en œuvre au service de la population lotoise ces 5 dernières années. Ces actions se poursuivront dans le cadre du Projet régional de santé, que nous construisons actuellement pour répondre aux besoins de chacun de nos concitoyens en Occitanie, à l'horizon 2022.

OCCITANIE SANTÉ 2022

Monique Cavalier,
Directrice Générale
de l'ARS Occitanie

LE SIEGE DE L'ARS OCCITANIE
est implanté à Montpellier.

LES SERVICES RÉGIONAUX
sont répartis entre Montpellier et Toulouse.

13 DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES
au plus près des acteurs de proximité

ars Agence Régionale de Santé Occitanie

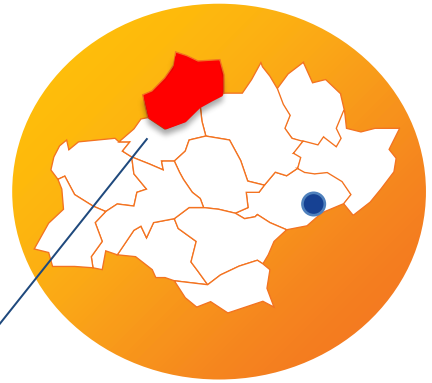

VOTRE DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU LOT
Une équipe de 24 personnes inspecteurs et cadres administratifs, infirmières et médecin, ingénieurs en santé environnementale…

SOMMAIRE

QUESTIONS D'**ACCÈS AUX SOINS** p. **4**

QUESTIONS SUR L'**HÔPITAL** p. **6**

QUESTIONS SUR LA PRISE EN CHARGE DE **NOS AÎNÉS** p. **8**

QUESTIONS SUR LA PRISE EN CHARGE DES **PLUS FRAGILES** p. **10**

QUESTIONS DE **SANTÉ PUBLIQUE** p. **12**

QUESTIONS DE **SANTÉ ENVIRONNEMENTALE** p. **14**

UN **CONSEIL TERRITORIAL DE SANTÉ POUR L'EXPRESSION DES LOTOIS** SUR LES QUESTIONS DE SANTÉ p. **16**

L'ars Agence Régionale de Santé Occitanie
AGIT ICI AU SERVICE DES LOTOIS

QUESTIONS D'ACCÈS AUX SOINS

L'ARS AGIT ICI AU SERVICE DES LOTOIS

Pour garantir l'accès à des soins de proximité pour tous, l'ARS soutient les initiatives qui partent des territoires. C'est en favorisant les synergies entre les professionnels, les élus et les usagers, que les acteurs locaux pourront construire ensemble un projet de soins mieux adapté aux besoins des usagers. Le rôle de l'ARS est d'accompagner et d'encourager ces initiatives locales dans le Lot.

ASSURER UNE PRÉSENCE SOIGNANTE PÉRENNE PAR UNE MEILLEURE ORGANISATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Pour faire face aux départs à la retraite des professionnels de santé et **favoriser l'attractivité** pour les jeunes **médecins** des conditions d'exercice dans le Lot, l'ARS accompagne le regroupement des professionnels et soutient le développement de l'exercice coordonné.

L'ARS a soutenu la création de **11 Maisons de santé pluriprofessionnelles et centre de santé** couvrant l'ensemble du territoire lotois. Au sein de ces nouvelles structures, des dispositifs de consultations avancées ont vocation à se développer, pour faciliter l'accès à certains soins spécialisés.

11 Maisons de santé pluriprofessionnelles

Lalbenque, Labastide-Murat, Payrac, Gramat, Prayssac, Lacapelle Marival, Saint-Céré, Souillac, Assier-Livernon, Figeac, Sousceyrac en Quercy

430 000 €

de financements par l'ARS pour ces 11 projets lotois

› INDICATEURS

- **167 médecins généralistes** dans le Lot.
- La densité de médecins généralistes : **96,5 pour 100 000 habitants** (90,4 en France).
- L'âge moyen des généralistes est de 55 ans.
- La densité des spécialistes : **44,5** (versus 82,9 pour la France entière).
- **30 %** des médecins du Lot seront à la retraite d'ici 2022.
- Une dynamique dans l'installation des infirmiers : Evolution de **300 à 371** entre 2011 et 2016.

RENFORCER L'ACCÈS TERRITORIAL AUX SOINS

FAVORISER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX MÉDECINS DANS LES ZONES FRAGILES

Dans le cadre du Pacte territoire santé, des dispositifs incitatifs d'aide à l'installation ont été mis en œuvre dans le Lot et avec le soutien financier de l'ARS:

- **6 Praticiens territoriaux en médecine générale.**
- **1 réseau de santé départemental pour les soins palliatifs et les maladies chroniques.**
- **2 contrats d'engagement de service public (CESP)** débuteront en 2018 (1 médecin au centre de santé de Lacapelle Marival et 1 odontologiste à St Céré à partir de 2018): ils offrent aux étudiants et aux internes en médecine et aux étudiants en odontologie une allocation mensuelle en échange d'un engagement pour 2 ans minimum à s'installer dans une zone où la continuité des soins est menacée.
- **9 étudiants en stage de médecine générale à l'hôpital et 11 en cabinet libéral** auprès de praticiens maitres de stage.

ORGANISER UNE PERMANENCE DES SOINS QUAND LES CABINETS MÉDICAUX SONT FERMÉS

L'ARS finance depuis 5 ans en moyenne près de 1,3 million d'euros par an soit près de **6,5 millions d'euros** ces 5 dernières années pour indemniser les médecins libéraux du Lot qui assurent la réponse aux appels téléphoniques (39 66), les astreintes et les consultations sur le terrain, quand les cabinets médicaux sont fermés.

Avec la mise en place du 39 66 dans le Lot en juin 2014, l'ARS a renforcé le nombre des permanenciers assistants de régulation qui réceptionnent les appels téléphoniques dans les locaux du SAMU : 2 postes créés et financés par l'ARS depuis 2014.

+ INITIATIVES

LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DE LABASTIDE MURAT

À ce jour cette maison de santé accueille une vingtaine de professionnels de santé : 2 Médecins généralistes, 1 Chirurgien-dentiste, 6 Infirmières, 2 Masseurs kinésithérapeutes, 1 Sage-femme, 1 Psychologue clinicienne, 1 Pédicure-podologue, 1 Diététicienne, ainsi qu'un accueil secrétariat, le SSIAD du Causse et l'ADMR.

Cette maison de santé accueille également des consultations de spécialistes :
- Rhumatologue
- Gastro entérologue
- Médecin vasculaire
- Endocrinologue
- Gériatre et géronto-psychiatre
- Médecin ORL

Ce projet a bénéficié d'un accompagnement et d'un financement de l'ARS. Une dotation supplémentaire vient de financer un dispositif de télé-expertise avec le SAMU de Cahors (Partage en temps réel du bilan des principaux paramètres vitaux d'un patient et de son électrocardiogramme). Un dépistage des troubles auditifs est également organisé sur place pour la population âgée du bassin.

LE CENTRE DE SANTÉ DE LACAPELLE MARIVAL

Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) signé entre l'intercommunalité du Grand Figeac et l'ARS, la collectivité offre un salariat de médecins généralistes intervenant en complémentarité des médecins du libéral.

Ce centre de santé ouvrira fin d'année 2017 avec 2 médecins salariés. Il prévoit d'apporter une réponse médicale sur l'ensemble des sites du territoire du Grand Figeac dépourvus de médecins, à la suite par exemple de cessations d'activité non remplacées.

La future maison de santé pluriprofessionnelle bénéficiera d'un financement de l'ARS à hauteur de 50 000 euros pour son installation

Géographiquement basé dans les locaux de la future maison de santé de Lacapelle-Marival, le centre de santé interviendra en première intention sur les sites de Latronquière, Lacapelle-Marival, Aynac et Leyme. Le premier médecin salarié est recruté et intervient depuis début novembre 2017 sur Leyme.

Les médecins salariés partageront avec les professionnels de santé libéraux de la zone un projet médical et participeront à la permanence des soins ambulatoires en soutien des médecins libéraux.

QUESTIONS SUR L'HÔPITAL

L'ARS AGIT ICI AU SERVICE DES LOTOIS

L'ARS veille à maintenir un accès aux soins spécialisés sur tout le territoire.
Elle organise des complémentarités entre les établissements de santé (publics et privés) et avec la médecine de ville (Chirurgie ambulatoire, hospitalisation à domicile…).
Par ses financements, elle contribue à la modernisation des établissements de santé, pour améliorer la qualité et la sécurité des soins. Les services d'un hôpital de proximité doivent être attractifs pour les professionnels de santé et pour les Lotois.

SOUTENIR ET MODERNISER LES HÔPITAUX DE PROXIMITÉ

Pour maintenir un accès aux soins spécialisés sur tout le territoire, l'ARS apporte divers types d'aides aux établissements notamment d'investissements pour moderniser des activités de soins ces dernières années dans le Lot :

Développer la chirurgie ambulatoire :
Regroupement effectif de la chirurgie ambulatoire (notamment pour les disciplines d'ophtalmologie et actes d'endoscopies) sur le site du Centre hospitalier de Cahors en mai 2015 à partir de la clinique du Quercy (avec transfert de personnels). L'ARS a accompagné l'opération à hauteur de plus de 1 million €

Renforcer les urgences : l'ARS a accompagné les établissements du Lot pour près de 5 millions € depuis 2012 :

- Restructuration des urgences et du plateau technique de l'hôpital de Cahors.
- En 2012, restructuration des urgences du Centre hospitalier de Gourdon .
- Soutien aux ambulanciers privés pour optimiser la réponse des transports urgents à la demande du SAMU pendant et en dehors des horaires de garde départementale (20h00/8h00 tous les jours ainsi que journée des samedis, dimanches et fériés)

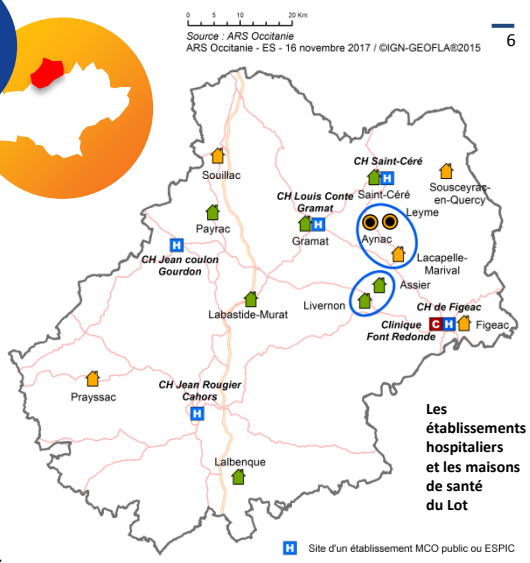

› INDICATEURS

- 5 hôpitaux publics de proximité: Cahors, Figeac, Gourdon, Saint-Céré et Gramat
- 1 centre hospitalier spécialisé en psychiatrie : Institut Camille Miret intervenant sur tout le territoire du Lot
- 8 établissements proposant des Soins de suite et de réadaptation: Cahors, St Céré, Figeac, Montfaucon, Clinique du Quercy, Bretenoux, Gourdon, Caillac
- 1 Groupement hospitalier de territoire qui rassemble l'ensemble des établissements publics du Lot et qui a vocation à associer les établissements privés à la dynamique de restructuration territoriale de l'offre de soins (complémentarités, conventions, mutualisations …)

Optimiser les équipements :
- Aide à l'interopérabilité des systèmes d'information en biologie du Centre hospitalier de Cahors pour 360 000 €

Moderniser les locaux : l'ARS a accompagné les établissements du Lot à hauteur de 5,7 millions d'euros.
- Financement du projet architectural de l'hôpital de Figeac en médecine
- Rénovation des locaux et création d'une unité d'hébergement renforcé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée au sein de l'USLD du Centre hospitalier de Cahors
- Installation d'une unité d'hébergement renforcé (UHR) au Centre hospitalier de Gourdon.

Adapter et consolider l'offre par la coopération entre établissements : l'ARS a accompagné les établissements du Lot à hauteur de plus de 1,6 million d'euros.
- Financement de la restructuration entre la clinique Font Redonde et l'hôpital de Figeac de la chirurgie et des Soins de suite et de réadaptation.
- Accompagnement de l'ARS pour la mise en place du Groupement hospitalier de territoire Lotois dont le Projet Médical Partagé est en cours de finalisation.
- Création de 4 postes d'assistants spécialistes partagés entre le Centre hospitalier de Cahors (recruteur) et le CHU de Toulouse depuis début novembre 2017 (gastro entérologie, gastro entérologie hépato, médecine d'urgence et pédiatrie)

Accompagner la coopération entre les établissements hospitaliers et la ville : l'ARS a accompagné les établissements du Lot à hauteur de plus de 700 000 euros.
- Réorganisation de l'offre d'hospitalisation à domicile (HAD) pour couvrir tout le territoire de santé du Lot : 2 HAD (Nord Lot par la clinique Font Redonde, Sud Lot par le Centre hospitalier de Cahors).
- Installation d'un scanner au Centre hospitalier de Gourdon qui fonctionne avec des radiologues privés de la clinique Pasteur, des libéraux de Gourdon, et d'un Praticien Hospitalier du Centre hospitalier de Cahors.

+ INITIATIVES

LA TÉLÉMÉDECINE AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES DU LOT

Le programme « Personnes Âgées Services TELémédecine » (PÂSTEL) vise à dynamiser l'offre de soins des territoires en Occitanie en développant des usages de la télémédecine au service de la prise en charge des personnes âgées dépendantes et/ou polypathologiques.

Dans le Lot, un projet pilote est en cours de mise en œuvre. Les établissements requis sont identifiés, les offres de service sont en préparation. 15 EHPAD et 2 Maisons de santé pluriprofessionnelles se sont positionnés sur le projet territorial. Le lancement opérationnel des usages est prévu en février 2018.

PÂSTEL
Personnes Âgées Services Télémédecine

Ce projet bénéficie d'un accompagnement et d'un financement de l'ARS à hauteur de 225 000 €

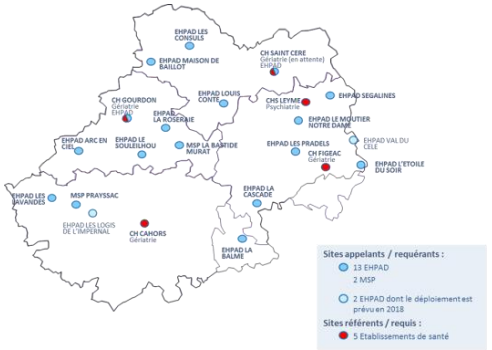

QUESTIONS SUR LA PRISE EN CHARGE DE NOS AÎNÉS

L'ARS AGIT ICI AU SERVICE DES LOTOIS

L'ARS contribue à adapter la Société au Vieillissement en participant à prévenir la perte d'autonomie, en soutenant le maintien à domicile, l'amélioration de la qualité et la sécurité de prise en charge des malades, l'accès à une prise en charge en tout point du territoire et la qualité de vie des malades et de leurs aidants.

AMÉLIORER LE DEPISTAGE ET LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

L'ARS accompagne les acteurs du territoire dans la construction d'une filière gériatrique pour offrir un parcours de santé aux seniors :

- Création d'**une Equipe Territoriale Vieillissement et Prévention de la Dépendance** (ETPVD) depuis 2012 : une cinquantaine de personnes venant des secteurs sanitaire, social et médico-social, et de tous les bassins du territoire missionnées par l'ARS et le Gérontopôle, structurent la filière gériatrique, portent des actions innovantes de prévention de la dépendance et mènent de la recherche clinique.
- **Deux équipes mobiles de gériatrie** : situées aux Centres hospitaliers de Cahors et de Gourdon pour couvrir tout le département, elles participent à la filière gériatrique et aux actions innovantes dans la prévention de la dépendance.
- **Une hospitalisation de jour pour le dépistage de la fragilité** aux Centres hospitaliers de Cahors et de Gourdon.
- **Un protocole de coopération du dépistage de la fragilité de la personne âgée à domicile :** pour un transfert de compétences, 4 infirmiers libéraux ont été formés et reçoivent délégation d'un médecin généraliste pour favoriser l'accès aux soins (Ces infirmiers sont implantés à Martel, Vayrac, Labastide-Murat et L'Hospitalet).

› INDICATEURS

› **Le Lot est le département le plus âgé de France après la Creuse** : l'âge moyen de la population est de 46,1 ans. Un tiers de la population a 60 ans ou plus, soit près de 58 000 personnes. Seulement un habitant sur quatre a moins de 25 ans

› **D'ici 2050, près de la moitié de la population (47 %) aura au moins 60 ans dans le Lot.**

› L'ARS finance les structures de prise en charge des personnes âgées à hauteur de **37 Millions € par an environ.**

DÉVELOPPER DES SERVICES ET DES ALTERNATIVES À L'HÉBERGEMENT PERMANENT DES PERSONNES ÂGÉES

L'ARS a soutenu entre 2013 et 2017 à hauteur de près de **2,5 millions €** la création de :

- **26 places d'accueil de jour** (AJ) **dans les EHPAD.**
- **10 places d'hébergement temporaire** (HT) **dans des EHPAD.**
- **26 places de services de soins infirmiers à domicile** (SSIAD).
- **2 Unités d'Hébergement Renforcé** (UHR).
- **1 Plateformes d'accompagnement et de Répit** (PFR).
- **3 Equipes Spécialisées Alzheimer** pour **30 places** (à domicile) pour la prise en charge de patients porteurs de **maladies neuro-dégénératives**.
- **9 Pôles d'activités et de soins adaptés** (PASA) répartis sur les 4 bassins de santé.
- **2 Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer** (Maia) qui assurent une couverture territoriale complète du département.

MODERNISER LES STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES :

L'ARS a soutenu les établissements à hauteur près de 1 million € depuis 2013 :

- Reconstruction de l'EHPAD Montviguier du Centre hospitalier de Figeac.
- Restructuration de l'EHPAD La Miséricorde à Lacapelle-Marival.
- Rénovation de l'EHPAD de Cajarc.
- Modernisation/restructuration de l'EHPAD La Balme à Limogne en Quercy.

ADAPTER L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES :

Création de 20 places spécialisées dans 2 Foyer d'accueil médicalisé (FAM) au nord et au sud du Lot pour l'accueil des personnes handicapées vieillissantes qui ne peuvent plus travailler en ESAT ainsi que d'autres personnes relevant de FAM (à Boissor près de Cahors et au Centre hospitalier de Pech de Gourbière dans le nord du LOT). L'ARS a accompagné cette opération à hauteur de 500 000 €.

+ INITIATIVES

LE PROJET DE LABASTIDE MURAT : UN LIEN FORT AVEC L'HÔPITAL

Le canton de Labastide Murat porte depuis 2010, en lien avec l'ARS et le Gérontopôle de Toulouse, un projet de prévention de la dépendance et de dépistage de la fragilité en population générale et une étude d'impact. Il est constitué par :

- Une Maison de santé pluriprofessionnelle visant à maintenir une offre de soins de proximité, tout en développant une spécificité sur le suivi des patients atteints de la maladie d'Alzheimer.
- Un accueil de jour spécialisé Alzheimer, de 10 places, porté par le SSIAD déjà implanté sur le secteur.
- Une antenne du Gérontopole (CHU de Toulouse), qui est un lieu de formation à destination des acteurs du territoire, et de recherche.

› INDICATEURS

› 35 établissements médicalisés pour personnes âgés (soit 2345 places en EHPAD).

› 15 services de soins infirmiers à domicile (soit 544 places en SSIAD).

› 1 plateforme d'accompagnement et de répit pour soutenir les proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie.

› 3 Équipes spécialisées Alzheimer (ESA).

QUESTIONS SUR LA PRISE EN CHARGE DES PLUS FRAGILES

L'ARS AGIT ICI AU SERVICE DES LOTOIS

L'ARS agit pour améliorer l'accès aux droits et déployer des services de santé dédiés à toutes les personnes en situation de fragilité et à leurs proches : personnes en situation de handicap, jeunes en difficultés, personnes en situation de précarité… Ces services attentionnés visent à réduire l'impact des inégalités sociales sur la santé des plus vulnérables.

ADAPTER L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'ARS a contribué depuis 2013 à la **création de 49 places pour accompagner les personnes handicapées tout au long de la vie** :

- Réhabilitation/mise aux normes de l'ESAT Boissor à Luzech.
- Création d'une Maison d'accueil temporaire pour adultes (6 places) et enfants (4 places) à Figeac.
- Création en 2014 de 14 places en Service d'accompagnement médico-social pour adulte en situation de handicap (SAMSAH) avec l'Institut Camille Miret (handicap psychique).
- Consultations dédiées aux soins bucco-dentaires .
- Création de 20 places réparties sur 2 de Foyers d'accueil médicalisé.
- Extension non importante en 2014 avec agrandissement de locaux de l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)
- Appui des établissements sociaux et médico-sociaux du secteur du handicap pour travailler en partenariat et permettre la mutualisation des moyens et améliorer la qualité et la pertinence de l'offre.

+ INITIATIVES

Des dispositifs dédiés aux adolescents en difficultés

L'ARS apporte son appui à la Maison des adolescents (MDA 46) créée pour la prévention et la promotion du bien-être des adolescents.

MDA 46 : 74 K€ sont budgétés en 2017 pour l'association gestionnaire puis 112,5 K€ € par an pour l'établissement psychiatrique de référence.

L'ARS soutient des dispositifs dédiés aux addictions et aux conduites à risques des jeunes Lotois : en moyenne 90 K€ par an pour la prévention et 2,3 M€ pour le financement des structures médicosociales de prévention et de prise en charge des addictions (2 centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et 1 Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD)).

Enfin, pour agir en faveur de la santé mentale, une équipe mobile de psychiatrie a été créée pour les ados en grandes difficultés (100 K€ par an)

AGIR SUR LE TERRAIN DANS LE CADRE DU PLAN AUTISME

- Renforcement de l'équipe de diagnostic associée au Centre Ressource Autisme (équipe bi-départementale Lot / Tarn-et-Garonne).
- Attribution des crédits de renforcement du Plan Autisme 3 pour 2016 et 2017 pour du personnel, des formations et du matériel.

FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS DES POPULATIONS VULNÉRABLES

- Dans le cadre du Programme régional pour l'accès aux soins des plus démunis, les deux Permanences d'accès aux soins (PASS) de Figeac et de Cahors ont été remobilisées et soutenues financièrement par l'ARS.
- 5 Appartements de coordination thérapeutique (ACT) ont été créés
- L'association RETR pour promouvoir le bien-être par l'alimentation et le sport dans une entreprise d'insertion a bénéficié d'un soutien de l'ARS.
- L' Union Départementale des Associations Familiales du Lot (UDAF46) a bénéficié d'un financement de l'ARS dans le cadre de l'Appel à Projet Nutrition Précarité.

MOBILISER TOUS LES ACTEURS ET LES RESSOURCES DES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ

Le Bassin de Gourdon et le Grand Figeac bénéficient de Contrats locaux de santé pour développer notamment des actions de prévention : l'ARS contribue au financement d'un poste de coordinateur et des actions de prévention dans le cadre du Contrat local de santé de Figeac. Un Contrat local de santé supplémentaire est programmé en 2018 dans le cadre du Pôle d'équilibre territorial et rural du Grand Quercy. Dans le cadre des Quartiers prioritaires de la ville, l'ARS accompagne aussi des actions de promotion de la santé (alimentation et activité physique) dans des écoles, foyers, EHPAD des quartiers prioritaires, en lien avec des réseaux associatifs et la communautés d'agglomération du Grand Cahors.

+ INITIATIVES

Une Unité d'enseignement maternel pour enfants autistes à l'école de Catus

En partenariat avec l'Education Nationale , une Unité d'enseignement maternel (UEM) pour enfants avec troubles du spectre de l'autisme de 7 places a été ouverte en avril 2017 dans une école à Martel. Implantées en écoles maternelles ordinaires, ces unités d'enseignement associent enseignants et professionnels médico-sociaux. L'accompagnement des enfants avec autisme dès le plus jeune âge devrait permettre de mobiliser leurs capacités d'inclusion et d'apprentissage grâce à des approches éducatives, thérapeutiques et des enseignements adaptés.

Ce projet bénéficie d'un financement de l'ARS à hauteur de 280 K€ par an

Un fauteuil dentaire va être installé à Cahors pour les personnes en situation de précarité

Projet porté par la faculté dentaire en lien avec le Centre hospitalier de Cahors, il permettra l'intervention d'internes en Odontologie pour la prise en charge de patients précaires dans le cadre de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) de Cahors.

Ce projet doit être finalisé d'ici fin novembre 2017.
L'idée est également de favoriser à terme les patients porteurs de handicap et les personnes âgées qui ont des problématiques d'accès aux soins dans le cadre des consultations dédiées.

Ce projet bénéficie d'un accompagnement et d'un financement de l'ARS à hauteur de 46 K€

QUESTIONS SUR LA SANTÉ PUBLIQUE

L'ARS AGIT ICI AU SERVICE DES LOTOIS

L'ARS travaille en partenariats actifs avec les autres institutions (Éducation Nationale, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), Direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse (DRPJJ), Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP), Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), Caisses Primaires d'Assurance Maladie et Collectivités actives du Programme national nutrition santé (PNNS) pour améliorer la santé collective de la population lotoise sur tous les déterminants de santé.

RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ AUPRÈS DES LOTOIS

L'ARS accompagne les structures pour la vaccination départementale, la prise en charge et le suivi des déclarations de Tuberculoses, l'information et dépistage des maladies infectieuses (Cegidd) et le suivi des populations migrantes et précaires (CHRS-CADA): en moyenne 350 000 euros par an

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

L'ARS finance dans le Lot l'activité physique adaptée dans le Lot :
- Dans des structures pour personnes âgées,
- Dans des structures pour personnes handicapées
- Dans des Groupes d'entraide mutuelle (GEM)

L'ARS a également signé une convention départementale santé sport mettant en cohérence les actions des différentes institutions intervenant dans ce champ.

AMÉLIORER LA SANTÉ NUTRITIONNELLE ET LUTTER CONTRE L'OBÉSITÉ

L'ARS finance des actions de santé nutritionnelle dans le Lot comme par exemple dans le domaine bucco-dentaire ou de la dénutrition dans les EHPAD.

› INDICATEURS

› **12 programmes d'Education Thérapeutique du Patient (ETP)** : 4 sur les pathologies pulmonaires, 2 sur le cardiovasculaire, 1 sur le diabète, 1 sur l'obésité, 1 sur les pathologies mentales, 1 en rhumatologie, 1 sur les troubles de la mémoire .

› **Dépistage organisé des cancers** :
- 51,7% de participation au dépistage organisé dépistage du cancer du sein en 2015-16 (taux national : 50,9%) et 57,4% de participation au dépistage organisé et individuel au 1er semestre 2017.
- 31,2% de participation au dépistage du cancer du côlon 2015-2016 (taux national : 28.6%).

› **L'ARS déploie plus de 380 000 euros chaque année dans le Lot pour financer des actions de prévention et de promotion de la santé.**

VEILLER 24H/24 ET GERER LES ALERTES SANITAIRES

Les missions relatives à la veille et à la sécurité sanitaires constituent une responsabilité majeure de l'ARS, notamment au regard des attentes légitimes de protection exprimées par la population.

Pour permettre une veille et une gestion continue des alertes sanitaires, l'ARS s'appuie sur **une plateforme régionale unique** qui reçoit les signalements sanitaires et les évènements inhabituels de santé identifiés dans toute toute la région.

Veiller et gérer en continu les alertes sanitaires en lien avec les établissements de santé et partenaires en santé du Lot :

- 150 signaux en moyenne par an reçus (sur 3 836 en Occitanie) : 50% d'entre eux sont des signaux infectieux.
- Gestion des signaux sanitaires : il s'agit des maladies à déclaration obligatoire (MDO) et pathologies hors MDO présentant un risque de santé publique ou risque liés aux produits pharmaceutiques.

Être présent pour la santé dans la gestion des menaces, alertes et crises sanitaires :
Inondation de grande ampleur, évènement festif à risque, acte de terrorisme, …
L'ARS contribue à la préparation et à la gestion des situations de crise pilotées par le Préfet. Elle lui fournit une expertise logistique et mobilise les moyens dont elle dispose en lien avec les opérateurs pour la mise en œuvre des plans de réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires.

L'ARS agit face au risque terroriste en organisant :

- La résistance des services à la désorganisation malgré l'agression.
- Le maintien de la qualité et de la sécurité des soins malgré l'afflux de victimes et l'effet de surprise.
- L'ARS contribue à la préparation et à la gestion des situations de crise pilotées par le Préfet.

+ INITIATIVES

L'ARS assure une veille météorologique et informe les établissements de santé et médico-sociaux lors des évènements climatiques tels que canicule ou période de grand froid :

En 2015 et 2017, le niveau 3 des plans canicules a été activé dans le Lot : une vigilance particulière et des mesures spécifiques ont été déployées dans les établissements accueillant des personnes fragiles (EHPAD notamment).

L'ARS organise le système de santé face à la menace terroriste :

- Mobilisation des capacités de prise en charge et ressources sanitaires des établissements de santé du département.
- Organisation des formations des personnels hospitaliers à la prise en charge de victimes blessées par arme de guerre ou engins explosifs (Formation au damage control).
- Suivi de l'actualisation des plans blancs dans les établissements de santé et préparation en lien avec les SAMU des dispositifs prudentiels déployés sur la durée d'un évènement à risque.

signaler alerter déclarer 24/24 7/7

QUESTIONS DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

L'ARS AGIT ICI AU SERVICE DES LOTOIS

Pour promouvoir un environnement favorable à la santé, l'ARS est fortement impliquée sur le terrain, aux côtés des acteurs locaux qui agissent pour la prévention des risques environnementaux.

CONTRÔLER LA QUALITÉ DE L'EAU

L'ARS assure un contrôle permanent de la qualité sanitaire de **l'eau destinée à la consommation humaine**, par des mesures préventives ou curatives :

- 1 800 analyses gérées chaque année et près de la moitié des 146 captages contrôlés depuis 2010.

L'ARS intervient également dans la surveillance de la qualité des **eaux de loisirs**:

- Réalisation de visites techniques dans 101 piscines depuis 2010, gestion d'un programme de prélèvements sur l'ensemble des piscines ouvertes au public (225) et sur les sites de baignades (24).

› INDICATEURS

La qualité bactériologique de l'eau a progressé depuis 2010 dans le Lot : **98,4% de la population est alimentée de manière permanente en eau conforme aux limites de qualité sanitaires en 2017** (contre 90,2% en 2010).

ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'AIR

- En partenariat avec ATMO Occitanie , 3 campagnes d'évaluation de la qualité de **l'air extérieur** vont être réalisées dans le Lot, pour une durée d'un an chacune.
- En lien avec la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Direction départementale des territoires (DDT), information des collectivités et des gestionnaires d'établissements scolaires et crèches sur le lien entre la santé et la qualité de **l'air intérieur**.

INFORMER ET DIAGNOSTIQUER LA PRESENCE DE RADON DANS CERTAINES MAISONS DU SEGALA LOTOIS

L'ARS participe à une campagne d'information publique , à la distribution de dosimètres et à la réalisation de diagnostics dans certains habitats. Cette campagne a été menée depuis 2015 en partenariats avec les collectivités locales, l'association VITES (vivre et travailler en Ségala), le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et la direction générale de la santé.

LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES

En matière de lutte anti vectorielle , les équipes de l'ARS sont mobilisées pour l'animation de la cellule départementale de suivi mais aussi pour assurer la sensibilisation des élus et des particuliers en lien avec le Département. Des supports d'information ont été diffusés en 2017. Les moyens de la cellule régionale de veille et d'alerte sanitaire de l'ARS sont mobilisés pour le suivi des personnes malades.

INTERVENIR CONTRE L'HABITAT INSALUBRE

L'ARS agit sur les aspects sanitaires des situations d'insalubrité: à titre d'exemple, une action relative à l'habitat a été menée dans le cadre du Contrat local de santé de Gourdon (Enquête permettant d'identifier les habitats à risque).

En complément, elle appuit les collectivités dans la mise en œuvre de la politique de l'habitat, pour prendre en compte l'impact de l'habitat sur la santé.

+ INITIATIVES

Développer une culture santé dans les projets environnementaux

Pour mieux prendre en compte les effets sur la santé de la population des projets qui impactent l'environnement local, l'ARS mène une démarche de sensibilisation de ses partenaires lotois.

Les thématiques de santé environnementale font l'objet de débats réguliers : Conférence de territoire en 2015, Assises de l'eau et Forum qualité de l'air en 2016, débats-théâtres sur le lien santé environnementale/santé à Cahors et Figeac (financement ARS 7,6 K€)…

Un nouveau Programme régional Santé Environnement

Pour agir sur la prévention des risques environnementaux, le 3ème Plan Régional Santé Environnement 2017-2021 est mis en œuvre.

Ses 4 axes stratégiques sont :

- Renforcer l'appropriation de la santé environnementale pour les citoyens .
- Promouvoir un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé.
- Prévenir ou limiter les risques sanitaires dans les milieux extérieurs.
- Prévenir ou limiter les risques sanitaires dans les espaces clos.

Pour un environnement favorable à la santé en Occitanie

PRSE 3 — 3ème Plan régional santé environnement

UN CONSEIL TERRITORIAL DE SANTÉ POUR L'EXPRESSION DES LOTOIS SUR LES QUESTIONS DE SANTÉ

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTÉ Lot

La démocratie sanitaire permet **d'associer l'ensemble des acteurs du système de santé, dont les usagers,** à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé. Ces instances locales et régionale se réunissent régulièrement dans un esprit de dialogue et de concertation.

Dans la continuité des travaux de la précédente Conférence de territoire, **un Conseil territorial de santé a été installé en 2017 dans chaque département de la région Occitanie**.

Les échanges avec les acteurs locaux de santé, les usagers, les élus, les associations permettent à l'ARS de construire sa politique de santé dans le département sur l'ensemble de ses champs d'intervention : offre de soins, prévention et promotion de la santé, santé environnementale…

Avec leur appui, l'ARS ancre la politique régionale de santé avec les réalités de chaque territoire, pour **mieux répondre aux besoins de santé de la population lotoise.**

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel - CS 30001
34067 Montpellier cedex 2
standard : 04 67 07 20 07

www.ars.occitanie.sante.fr

Délégation départementale du Lot
Laurence ALIDOR
Cabazat - Route de Lacapelle
46000 CAHORS
05 81 62 56 00
ars-oc-dd46-direction@ars.sante.fr

L'ars Agence Régionale de Santé Occitanie
EN ACTION DANS LE LOT